

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES  
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 accompagnés des rapports des commissaires aux comptes M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirist AUDITORS).

**SOTUVER S.A**  
**Bilan**  
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	31/12/2024	31/12/2023 retraité (*)	31/12/2023
<b>Actifs</b>				
<b>Actifs non courants</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles		1 820 251	1 691 513	1 691 513
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 659 060)	(1 561 439)	(1 561 439)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>161 192</b>	<b>130 075</b>	<b>130 075</b>
Immobilisations corporelles		274 676 350	221 256 287	176 464 211
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles		(146 434 539)	(129 928 034)	(102 123 054)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>(B.1)</b>	<b>128 241 812</b>	<b>91 328 254</b>	<b>74 341 157</b>
Immobilisations financières		73 490 819	28 124 785	28 124 785
- Provisions sur immobilisations financières		(264 553)	(264 553)	(264 553)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>(B.2)</b>	<b>73 226 266</b>	<b>27 860 232</b>	<b>27 860 232</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>201 629 269</b>	<b>119 318 560</b>	<b>102 331 464</b>
Autres actifs non courants	<b>(B.3)</b>	407 482	62 624	62 624
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>202 036 751</b>	<b>119 381 185</b>	<b>102 394 088</b>
<b>Actifs courants</b>				
Stocks		50 227 565	35 626 172	54 203 823
- Provisions pour dépréciation des stocks		(2 859 060)	(2 964 797)	(4 555 352)
<b>Stocks nets</b>	<b>(B.4)</b>	<b>47 368 505</b>	<b>32 661 375</b>	<b>49 648 471</b>
Clients et comptes rattachés		30 717 391	35 144 864	35 144 864
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 855 728)	(8 068 933)	(8 068 933)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>(B.5)</b>	<b>21 861 663</b>	<b>27 075 931</b>	<b>27 075 931</b>
Autres actifs courants		33 991 237	29 473 612	29 473 612
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(2 114 926)	(1 740 042)	(1 740 042)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>(B.6)</b>	<b>31 876 311</b>	<b>27 733 570</b>	<b>27 733 570</b>
Placements et autres actifs financiers		43 800 000	68 550 000	68 550 000
- Provision sur les placements et autres actifs financiers		(750 000)	(750 000)	(750 000)
<b>Placements et autres actifs financiers nets</b>	<b>(B.7)</b>	<b>43 050 000</b>	<b>67 800 000</b>	<b>67 800 000</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>(B.8)</b>	4 116 935	2 172 383	2 172 383
<b>Total des actifs courants</b>		<b>148 273 413</b>	<b>157 443 258</b>	<b>174 430 355</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>350 310 164</b>	<b>276 824 443</b>	<b>276 824 443</b>

(\*) retraité pour des besoins de comparabilité (cf. note III.3)

**SOTUVER S.A**  
**Bilan**  
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2024	Solde au 31/12/2023 retraité (*)	31/12/2023
<b>Capitaux propres et passifs</b>				
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social		39 254 475	39 254 475	39 254 475
Réserves		12 578 658	12 525 172	12 525 172
Réserves spéciales réinvestissements		3 752 300	3 752 300	3 752 300
Subvention d'investissement		328 705	346 405	346 405
Résultats reportés		51 146 351	34 544 685	34 544 685
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>107 060 489</b>	<b>90 423 037</b>	<b>90 423 037</b>
Résultat de l'exercice		<b>13 903 690</b>	<b>38 191 627</b>	<b>38 191 627</b>
Dont Réserves spéciales de réinvestissements		584 990	-	-
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(B.9)</b>	<b>120 964 179</b>	<b>128 614 666</b>	<b>128 614 666</b>
<b>Passifs</b>				
<b>Passifs non courants</b>				
Emprunts et dettes assimilées	<b>(B.10)</b>	93 711 434	43 985 928	43 985 928
Provisions pour risques et charges	<b>(B.11)</b>	5 015 868	2 772 892	2 772 892
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>98 727 301</b>	<b>46 758 820</b>	<b>46 758 820</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>(B.12)</b>	17 691 840	26 230 804	26 230 804
Autres passifs courants	<b>(B.13)</b>	15 536 484	19 839 068	19 839 068
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>(B.14)</b>	97 390 360	55 381 085	55 381 085
<b>Total des passifs courants</b>		<b>130 618 684</b>	<b>101 450 957</b>	<b>101 450 957</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>229 345 985</b>	<b>148 209 777</b>	<b>148 209 777</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>350 310 164</b>	<b>276 824 443</b>	<b>276 824 443</b>

(\*) retraité pour des besoins de comparabilité (cf. note III.3)

**SOTUVER S.A**  
**Etat de résultat**  
**(Exprimé en Dinars)**

**Exercice de 12 mois clos le**

	Notes	31/12/2024	31/12/2023 retraité (*)	31/12/2023
<b>Produits d'exploitation</b>				
Revenus	(R.1)	100 836 224	165 986 659	165 986 659
Autres produits d'exploitation	(R.2)	9 068 642	5 060 528	4 480 373
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>109 904 866</b>	<b>171 047 187</b>	<b>170 467 032</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Variation des stocks de produits finis et des encours		14 515 612	4 297 152	4 297 152
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(55 438 218)	(81 518 254)	(86 243 719)
Charges de personnel	(R.4)	(12 869 956)	(14 786 196)	(14 786 196)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(19 866 776)	(18 788 055)	(13 482 436)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(12 626 478)	(15 337 596)	(15 337 596)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>(86 285 816)</b>	<b>(126 132 949)</b>	<b>(125 552 795)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>23 619 050</b>	<b>44 914 238</b>	<b>44 914 237</b>
Charges financières nettes	(R.7)	(13 646 408)	(10 157 563)	(10 157 563)
Produits de placements	(R.8)	5 626 859	6 139 679	6 139 679
Autres gains ordinaires	(R.9)	818 645	3 394 784	3 394 784
Autres pertes ordinaires	(R.10)	(16 239)	(538 160)	(538 160)
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>16 401 908</b>	<b>43 752 978</b>	<b>43 752 978</b>
Impôt sur les bénéfices	(R.11)	(2 498 218)	(5 561 351)	(5 561 351)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>13 903 690</b>	<b>38 191 627</b>	<b>38 191 627</b>
Eléments extraordinaires		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>13 903 690</b>	<b>38 191 627</b>	<b>38 191 627</b>
Effet des modifications comptables (nets d'impôt)		-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice après modification comptable</b>		<b>13 903 690</b>	<b>38 191 627</b>	<b>38 191 627</b>

(\*) retraité pour des besoins de comparabilité (cf. note III.3)

**SOTUVER S.A**  
**Etat de flux de trésorerie**  
**(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le		
		31/12/2024	31/12/2023 Retraité (*)	31/12/2023
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>				
Résultat net		13 903 690	38 191 627	38 191 627
Ajustements pour				
Amortissements et provisions	(F.1)	19 866 776	18 788 056	13 482 436
Résorption subvention d'investissement		(17 700)	(66 002)	(66 002)
Variation des:				
Stocks	(F.2)	(14 601 394)	(9 043 742)	(12 982 287)
Créances clients	(F.2)	4 427 473	(4 865 902)	(4 865 902)
Autres actifs	(F.2)	(4 099 708)	(7 302 486)	(7 302 486)
Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	(12 774 899)	5 720 547	5 720 547
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>		<b>6 704 238</b>	<b>41 422 099</b>	<b>32 177 933</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>				
Décaissements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(53 966 716)	(22 567 538)	(13 323 374)
Décaissements affectés aux acquisitions des immobilisations financières	(F.5)	(45 366 034)	(16 262 352)	(16 262 352)
Variation des autres actifs non courants		(375 241)	-	-
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>(99 707 991)</b>	<b>(38 829 890)</b>	<b>(29 585 726)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>				
Encaissement sur fonds social		53 485	55 793	55 793
Encaissements provenant des emprunts		72 900 000	2 800 000	2 800 000
Remboursements d'emprunts		(11 887 382)	(3 738 926)	(3 738 926)
Distributions de dividendes		(21 589 961)	(18 268 429)	(18 268 429)
Encaissement crédit de financement		199 169 342	142 015 272	142 015 272
Remboursement crédit de financement		(171 239 283)	(132 475 000)	(132 475 000)
Intérêts courus		870 781	(36 118)	(36 118)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		<b>68 276 982</b>	<b>(9 647 407)</b>	<b>(9 647 407)</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>(24 726 771)</b>	<b>(7 055 199)</b>	<b>(7 055 200)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>64 646 235</b>	<b>71 701 435</b>	<b>71 701 435</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	(F.6)	<b>39 919 464</b>	<b>64 646 235</b>	<b>64 646 235</b>

(\*) retraits pour des besoins de comparabilité (cf. note III.3)

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### I. Présentation de la société

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 39 254 475 DT. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

### II. Faits saillants de l'exercice

L'exercice 2024 est marqué par les faits suivants :

- L'acquisition d'un nombre de 7 140 000 actions au capital de la société « SGI » respectivement 3 000 000 actions auprès de « AMEN SICAR », 1 740 000 actions auprès de « ATD SICAR » et 2 400 000 actions auprès de « BT SICAR » ;
- La souscription des emprunts bancaires pour un total de 72 900 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)	Conditions
AMEN BANK	15 000	Remboursable dans un délai de 60 mois au taux de TMM+1,5%
Attijari BANK	5 000	Remboursable dans un délai de 28 mois au taux de TMM+1,25%
	5 000	Remboursable dans un délai de 28 mois au taux de TMM+1,25%
	2 000	Remboursable dans un délai de 28 mois au taux de TMM+1,25%
UBCI	12 000	Remboursable dans un délai de 60 mois au taux de TMM+1,75%
	10 000	Remboursable dans un délai de 84 mois au taux de TMM+1,5%
Banque de Tunisie	3 200	Remboursable dans un délai de 26 mois au taux de TMM+1,65%
	12 000	Remboursable dans un délai de 60 mois au taux de TMM+2%
Arab Tunisian Bank	8 700	Remboursable dans un délai de 24 mois au taux de TMM+2%

- Le chiffre d'affaires au 31/12/2024 a atteint 100 836 224 DT contre 165 986 659 DT au 31/12/2023, soit une régression de 39%. Cette baisse est justifiée par l'arrêt de four 2 pour une période de 4 mois allant du mois d'avril jusqu'au mois de juillet 2024 suite à la révision programmée ;
- La société a fait l'objet d'un contrôle social au titre de la période allant du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2023. Dans le cadre de l'amnistie sociale, le montant à payer par la société totalise un montant de 1 097 061 DT.  
Les risques qui découlent de ce contrôle social sont suffisamment provisionnés dans les comptes de la société au 31 décembre 2024.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal préliminaire au titre de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020. En date du 26 novembre 2024, la société a reçu une notification des résultats de la vérification fiscale préliminaire faisant ressortir un redressement total de 1 552 627 en principal et pénalités.  
Les risques qui découlent de ce contrôle fiscal sont suffisamment provisionnés dans les comptes de la société au 31 décembre 2024.

### III. Référentiel comptable

#### III.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2024 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

#### III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

##### - Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 Décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisées dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères ; il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

##### - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

<b>Nature</b>	<b>Taux annuels</b>
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%

Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

#### - **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation et les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable où un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

#### - **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

#### - **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

#### - **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

**- Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

**- Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des quantités théoriques arrêtés en date de 31 Décembre 2024.

**III.3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES**

A compter de l'exercice 2024, « SOTUVER » a modifié sa méthode de présentation comptable des moules, en les reclassant de la rubrique « Stocks » vers la rubrique « Immobilisations corporelles ».

Cette approche permet une meilleure présentation des états financiers en reflétant plus fidèlement la nature durable des moules et en alignant leur traitement comptable sur leur utilisation effective.

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11, relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives au 31 décembre 2023 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

<b>Postes du Bilan</b>	<b>31/12/2023 Publié</b>	<b>31/12/2023 Retraité</b>
Immobilisations corporelles	176 464 211	221 256 287
- Amortissements et provisions des immobilisations corporelles	(102 123 054)	(129 928 034)
<b>Total Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>74 341 157</b>	<b>91 328 254</b>
Stocks	54 203 823	35 626 172
-Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(2 964 797)
<b>Stocks nets</b>	<b>49 648 471</b>	<b>32 661 375</b>
<b>Postes de l'Etat de Résultat</b>	<b>31/12/2023 Publié</b>	<b>31/12/2023 Retraité</b>
Autres produits d'exploitation	4 480 373	5 060 528
Achat de matières et d'approvisionnements consommés	(86 243 719)	(81 518 254)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(13 482 436)	(18 788 055)

<b>Postes de l'Etat de Flux de Trésorerie</b>	<b>31/12/2023 Publié</b>	<b>31/12/2023 Retraité</b>
Amortissements et provisions	13 482 436	18 788 056
Variation de Stock	(12 982 287)	(9 043 742)
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(13 323 374)	(22 567 538)

#### IV. Notes explicatives

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

##### VI.1. Notes sur le bilan

##### B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 Décembre 2024 se présente comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Acquisitions	Transfert	Cessions	Valeur brute au 31/12/2024	Amort. Cumulés au 31/12/2023	Dotations	Provisions	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2024	VCN au 31/12/2023	VCN au 31/12/2024
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	(701)	-	-	(701)	-	-
Licences	249 451	45 622	-	-	295 073	(231 039)	(22 763)	-	(253 802)	18 412	41 271
Logiciels	1 427 233	88 888	-	-	1 516 121	(1 329 699)	(74 858)	-	(1 404 557)	97 534	111 564
Brevets	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	8 357	8 357
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	(5 772)	-	-	-	-	-	-	-	5 772	-
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 691 513</b>	<b>128 738</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 820 251</b>	<b>(1 561 439)</b>	<b>(97 621)</b>	<b>-</b>	<b>(1 659 060)</b>	<b>130 075</b>	<b>161 192</b>
Terrains	955 308	-	-	-	955 308	-	-	-	-	955 308	955 308
Constructions	26 419 314	50 265	2 244 200	-	28 713 779	(12 284 763)	(609 477)	-	(12 894 240)	14 134 551	15 819 539
Equipements de bureau	662 902	3 741	-	-	666 643	(514 181)	(37 390)	-	(551 571)	148 721	115 072
Installations techniques	3 973 758	628 543	-	-	4 602 301	(3 026 249)	(178 171)	-	(3 204 420)	947 509	1 397 881
Matériel de sécurité	627 596	2 298	-	-	629 894	(308 783)	(49 224)	-	(358 007)	318 813	271 886
Matériel de transport	2 571 458	980 544	-	-	3 552 002	(2 179 416)	(651 724)	-	(2 831 140)	392 042	720 862
Matériel Industriel	119 339 967	48 248 879	11 404 912	(417 915)	178 575 843	(81 068 970)	(4 443 411)	-	(85 512 381)	38 270 997	93 063 462
Matériel Informatique	2 391 527	451 660	-	-	2 843 187	(1 371 425)	(282 377)	-	(1 653 802)	1 020 102	1 189 385
Outillage Industriel	1 899 378	148 603	-	-	2 047 981	(906 979)	(3 681 847)	-	(4 588 826)	992 399	(2 540 845)
Moules	44 792 076	3 163 263	-	-	47 955 339	(27 804 980)	(4 959 889)	139 072	(32 625 797)	16 987 098	15 329 542
Immobilisations corporelles en cours	17 623 000	160 183	(13 649 111)	-	4 134 072	(462 290)	-	(1 752 067)	(2 214 357)	17 160 710	1 919 715
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>221 256 287</b>	<b>53 837 979</b>	<b>-</b>	<b>(417 915)</b>	<b>274 676 350</b>	<b>(129 928 034)</b>	<b>(14 893 510)</b>	<b>(1 612 995)</b>	<b>(146 434 539)</b>	<b>91 328 254</b>	<b>128 241 812</b>
<b>Total</b>	<b>222 947 800</b>	<b>53 966 717</b>	<b>-</b>	<b>(417 915)</b>	<b>276 496 601</b>	<b>(131 489 473)</b>	<b>(14 991 131)</b>	<b>(1 612 995)</b>	<b>(148 093 599)</b>	<b>91 458 329</b>	<b>128 403 004</b>

## B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 73 226 266 DT contre et 27 860 232 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	Valeur brute au 31/12/2024	Provisions	Valeur nette au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Titres de participations (*)	69 357 592	(264 553)	69 093 039	24 475 039
Avances sur acquisition des Titres de participation (*)	584 990	-	584 990	-
Cautionnements	2 253 111	-	2 253 111	2 234 790
Emprunt Obligataire	500 000	-	500 000	500 000
Dépôt Lloyd	795 126	-	795 126	650 403
<b>Total</b>	<b>73 490 819</b>	<b>(264 553)</b>	<b>73 226 266</b>	<b>27 860 232</b>

(\*) Les titres de participation nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 69 942 582 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeur brute au 31/12/2024	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2024	Valeurs nettes au 31/12/2023
Sotuver Glass Industrie	67 056 900	-	67 056 900	23 388 900
SVT	1 950 000	-	1 950 000	1 000 000
MARINAJERBA	190 730	(104 592)	86 139	86 139
VETRO MEDITERRANEO	120 000	(120 000)	-	-
ADRIAVETRO	27 462	(27 462)	-	-
NSD	12 500	(12 500)	-	-
OPAB	584 990	-	584 990	-
<b>Total</b>	<b>69 942 582</b>	<b>(264 554)</b>	<b>69 678 029</b>	<b>24 475 039</b>

## B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 407 482 DT contre 62 624 DT 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Charges reportées	407 482	62 624
<b>Total</b>	<b>407 482</b>	<b>62 624</b>

## B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 47 368 505 DT contre 32 661 374 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Produits finis	30 640 419	16 124 808
Matières consommables	13 617 988	13 263 834
Matières premières	3 481 601	4 077 124
Emballages	1 177 331	1 145 905
Palettes	1 310 226	1 014 501
<b>Stocks brut</b>	<b>50 227 565</b>	<b>35 626 172</b>
Provision pour dépréciation des stocks	(2 859 060)	(2 964 797)
<b>Stocks net</b>	<b>47 368 505</b>	<b>32 661 375</b>

## B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 21 861 663 DT contre 27 075 931 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Clients d'exploitation	24 149 832	29 171 031
Clients douteux et impayés	5 858 544	5 206 897
Valeurs à l'encaissement	573 785	406 283
Clients effets à recevoir	135 230	360 653
<b>Clients et comptes rattachés bruts</b>	<b>30 717 391</b>	<b>35 144 864</b>
Provision pour dépréciation des créances	(8 855 728)	(8 068 933)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>21 861 663</b>	<b>27 075 931</b>

## B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 31 876 311 DT contre 27 733 570 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Etat et collectivités publiques	16 243 026	14 110 256
Comptes de régularisation actifs	11 651 299	8 358 355
Fournisseurs débiteurs	3 684 856	3 849 504
Personnel et comptes rattachés	1 319 819	1 663 522
Débiteurs divers	1 050 503	1 450 242
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734
<b>Total brut</b>	<b>33 991 237</b>	<b>29 473 612</b>
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(2 114 926)	(1 740 042)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>31 876 311</b>	<b>27 733 570</b>

## B.7. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 43 050 000 DT contre 67 800 000 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Billet de Trésorerie ATB	26 650 000	32 000 000
Billet de Trésorerie AMEN BANK	4 150 000	11 550 000
Billet de Trésorerie BIAT	5 000 000	14 500 000
Billet de Trésorerie ATTIJARI	8 000 000	10 500 000
<b>Total brut</b>	<b>43 800 000</b>	<b>68 550 000</b>
Provision pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	(750 000)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>43 050 000</b>	<b>67 800 000</b>

(\*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA »

## B.8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 4 116 935 DT contre 2 172 383 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Banques	4 103 775	2 166 239
Caisse	13 159	6 144
<b>Total</b>	<b>4 116 935</b>	<b>2 172 383</b>

## B.9. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur de 120 964 179 DT. Le tableau de variation des capitaux propres entre le 31 Décembre 2023 et le 31 Décembre 2024 se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Réserves spéciales d'investissement	Subventions d'investissement	Autres réserves	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
<b>Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation</b>	<b>39 254 475</b>	<b>3 321 531</b>	<b>700 245</b>	<b>22 535 208</b>	<b>3 752 300</b>	<b>412 407</b>	<b>200 000</b>	<b>7 643 687</b>	<b>30 881 821</b>	<b>108 701 675</b>
Affectation résultat de l'exercice 2022	-	-	-	30 881 821	-	-	-	-	-30 881 821	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(18 268 429)	-	-	-	-	-	-18 268 429
Fond social	-	-	55 793	-	-	-	-	-	-	55 793
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Résultat 31/12/2023	-	-	-	-	-	-	-	-	38 191 627	38 191 627
<b>Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation</b>	<b>39 254 475</b>	<b>3 321 531</b>	<b>756 038</b>	<b>35 148 600</b>	<b>3 752 300</b>	<b>346 406</b>	<b>200 000</b>	<b>7 643 687</b>	<b>38 191 627</b>	<b>128 614 666</b>
Affectation résultat de l'exercice 2023	-	-	-	38 191 627	-	-	-	-	-38 191 627	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(21 589 961)	-	-	-	-	-	(21 589 961)
Fond social	-	-	53 485	-	-	-	-	-	-	53 485
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des subventions	-	-	-	-	-	(17 700)	-	-	-	(17 700)
Résultat 31/12/2024	-	-	-	-	-	-	-	-	13 903 690	13 903 690
<b>Capitaux propres au 31/12/2024 avant affectation</b>	<b>39 254 475</b>	<b>3 321 531</b>	<b>809 524</b>	<b>51 750 266</b>	<b>3 752 300</b>	<b>328 706</b>	<b>200 000</b>	<b>7 643 687</b>	<b>13 903 690</b>	<b>120 964 179</b>

(\*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
<b><u>Solde au 1<sup>er</sup> janvier</u></b>	-	700 245
<b>Ressources de l'exercice</b>		
Intérêts des prêts au personnel	53 485	55 793
<b>Emplois de l'exercice</b>		
Aides au personnel non remboursables	-	-
<b><u>Solde au 31 Décembre</u></b>	<b>809 524</b>	<b>756 039</b>

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 328 705 DT contre 346 405 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2024	Résorption	Valeur nette au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2023
Subvention M A N	7 162 061	(7 089 869)	72 193	80 896
Subvention A P I	5 908 675	(5 652 163)	256 512	265 509
<b>Total</b>	<b>12 563 954</b>	<b>(12 235 248)</b>	<b>328 705</b>	<b>346 405</b>

Au 31 Décembre 2024, les capitaux propres se répartissent comme suit :

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
SOCIETE C.F.I.	64,23%	25 211 971
LLOYD TUNISIEN	7,90%	3 099 992
Divers	27,88%	10 942 512
<b>Total</b>	<b>100,00%</b>	<b>39 254 475</b>

#### B.10. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 93 711 434 DT contre 43 985 928 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Emprunt ATTIJARI	21 560 164	18 286 766
Emprunt Amen Bank	21 637 192	12 899 162
Emprunt UBCI	28 083 333	10 000 000
Emprunt BT	14 559 316	2 800 000
Emprunt ATB	7 871 429	-
<b>Total</b>	<b>93 711 434</b>	<b>43 985 928</b>

#### B.11. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 5 015 868 DT contre 2 772 892 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour départ à la retraite	2 118 391	2 051 740
Provision pour litiges	2 897 477	721 152
<b>Total</b>	<b>5 015 868</b>	<b>2 772 892</b>

## B.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 17 691 840 DT contre 26 230 804 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation	13 258 453	14 853 850
Fournisseurs effets à payer	2 462 767	8 833 886
Fournisseurs, factures non parvenues	1 607 978	1 640 025
Fournisseurs d'immobilisation	361 028	901 427
Retenues de garantie	1 615	1 615
<b>Total</b>	<b>17 691 840</b>	<b>26 230 804</b>

## B.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 15 536 484 DT contre 19 839 068 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
<b>Clients créditeurs</b>	<b>5 119 320</b>	<b>2 876 158</b>
<b>Personnel et comptes rattachés</b>	<b>3 238 845</b>	<b>3 528 128</b>
Autres charges à payer	1 897 276	2 053 308
Personnel et comptes rattachés	5 892	-
Dettes pour congés payés	1 275 202	1 413 501
Personnel, cession divers	49 626	32 389
Assurance Groupe	6 442	19 825
Personnel UGTT	4 408	9 106
<b>Etat et comptes rattachés</b>	<b>1 368 309</b>	<b>6 428 360</b>
Etat, impôt et taxes	1 367 193	5 935 886
État, TVA	-	477 038
État retenues à la source	1 115	15 436
<b>Créditeurs divers</b>	<b>1 517 578</b>	<b>3 144 474</b>
Dividendes	8 451	2 005 961
C.N.S.S.	1 091 944	997 078
Produits constatés d'avance	310 495	117 411
Créditeurs divers	98 038	15 375
Jetons de présence	8 650	8 650
<b>Charges à payer</b>	<b>4 292 433</b>	<b>3 861 948</b>
<b>Total</b>	<b>15 536 484</b>	<b>19 839 068</b>

#### B.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2024 97 390 360 DT contre 55 381 085 DT au 31 Décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
<b>Crédit de financement</b>	<b>65 620 331</b>	<b>37 690 272</b>
Crédit financement Export	19 999 997	16 000 000
Crédit financement Stock	14 086 000	15 586 000
Crédit de gestion	22 200 453	-
Financement en devise	9 333 881	6 104 272
<b>Emprunt à moins d'un an</b>	<b>22 384 256</b>	<b>11 097 144</b>
ATTIJARI BANK	7 936 364	6 919 096
AMEN BANK	6 261 970	3 554 203
UBCI	3 916 667	400 000
BT	3 440 684	-
ATB	828 571	-
BIAT	-	190 476
LEASING	-	33 369
<b>Intérêts courus sur crédits</b>	<b>1 388 303</b>	<b>517 521</b>
ATTIJARI BANK	358 449	249 754
UBCI	827 798	123 674
En devise	79 947	-
Amen Bank	72 276	73 537
BT	49 776	70 408
BIAT	57	147
<b>Banques</b>	<b>7 997 471</b>	<b>6 076 148</b>
UBCI	1 117 984	3 768 022
BIAT	2 786 748	-
AMEN BANK	2 316 437	243 415
ATTIJARI BANK	808 685	448 088
B.T.	740 457	1 241 007
A T B	-	359 775
B.N.A	-	12 165
S.T.B	-	3 610
Zitouna	-	65
UIB	227 160	-
<b>Total</b>	<b>97 390 360</b>	<b>55 381 085</b>

## VI.2. Notes sur l'état de résultat

### R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 100 836 224 DT au cours de l'exercice 2024 contre à 165 986 659 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires Export	68 243 997	116 228 121
Chiffre d'affaires Local	32 592 227	49 758 538
<b>Total</b>	<b>100 836 224</b>	<b>165 986 659</b>

### R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 9 068 642 DT au cours de l'exercice 2024 et 5 060 528 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Autres Produits Locaux	6 373 038	4 145 166
Produit location moules	2 171 123	580 155
Résorption subvention d'investissement	524 482	66 002
Autres Produits Export	-	198 102
Subventions d'exploitation	-	71 103
<b>Total</b>	<b>9 068 642</b>	<b>5 060 528</b>

### R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 55 438 218 DT au cours de l'exercice 2024 contre 81 518 254 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
<b>Matière première</b>	<b>21 608 583</b>	<b>35 644 697</b>
Stock initial	4 077 124	2 132 511
Achats	21 013 060	37 589 310
Stock final	(3 481 601)	(4 077 124)
<b>Matière consommable</b>	<b>7 294 176</b>	<b>6 788 379</b>
Stock initial	13 263 833	8 289 126
Achats	7 648 330	11 763 086
Stock final	(13 617 988)	(13 263 833)
<b>Emballage</b>	<b>3 996 070</b>	<b>11 548 128</b>
Stock initial	1 145 905	1 585 072
Achats	4 027 496	11 108 961
Stock final	(1 177 331)	(1 145 905)
<b>Palette</b>	<b>2 071 934</b>	<b>5 234 843</b>
Stock initial	1 014 501	2 758 494
Achats	2 367 659	3 490 850
Stock final	(1 310 226)	(1 014 501)
<b>Energie</b>	<b>20 505 537</b>	<b>22 301 298</b>
Eau	58 499	106 948
Gaz	13 086 577	14 172 510
Electricité	7 360 461	8 021 839
<b>Marchandises</b>	<b>(38 082)</b>	<b>910</b>
<b>Total</b>	<b>55 438 218</b>	<b>81 518 254</b>

#### R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 12 869 956 DT au cours de l'exercice 2024 14 786 196 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Salaires & Appointements	10 743 134	11 973 867
Charges Patronales	2 126 822	2 812 329
<b>Total</b>	<b>12 869 956</b>	<b>14 786 196</b>

#### R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 19 866 776 DT au cours de l'exercice 2024 contre 18 788 055 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 031 242	8 269 645
Dotation aux amortissements des Moules	4 959 889	5 305 619
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 897 477	151 786
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	1 420 877	1 896 111
Provisions pour dépréciation des clients	786 795	2 441 331
Provisions pour dépréciation des placements	750 000	-
Provisions pour dépréciation des stocks	484 486	723 563
Dotations aux provisions des moules	184 734	-
Dotations aux résorptions des charges à répartir	30 383	-
Reprises sur Provisions	(1 679 107)	-
<b>Total</b>	<b>19 866 776</b>	<b>18 788 055</b>

#### R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 12 626 478 DT au cours de l'exercice 2024 contre 15 337 596 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Transport	4 147 228	6 940 165
Sous-traitance	2 629 341	591 338
Autres charges	1 423 212	1 279 165
Entretiens et réparations	993 721	1 143 119
Honoraires	794 171	2 334 337
Locations	578 036	123 323
Frais bancaires	486 142	239 881
Assistance	475 166	1 103 414
Réceptions et missions	348 763	706 981
Assurances	334 687	364 185
Impôts et taxes	197 601	357 569
Télécommunications	131 951	71 301
Jetons de présence	86 458	82 817
<b>Total</b>	<b>12 626 478</b>	<b>15 337 596</b>

### R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 13 646 408 DT au cours de l'exercice 2024 contre 10 157 563 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des emprunts	8 467 577	6 122 018
Intérêts Opérations de financement	3 756 370	2 892 570
Frais d'escompte	835 184	877 852
Différence de change	587 277	318 581
Intérêts des comptes courants	-	(53 458)
<b>Total</b>	<b>13 646 408</b>	<b>10 157 563</b>

### R.8. Revenus des valeurs mobilières

Les revenus des valeurs mobilières s'élèvent en 2024 à 5 626 859 DT contre 6 139 679 DT au cours de l'exercice 2023 et correspondent aux produits des placements.

### R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 818 645 DT au cours de l'exercice 2024 contre 3 394 784 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Profit exceptionnel	818 645	3 394 784
<b>Total</b>	<b>818 645</b>	<b>3 394 784</b>

### R.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 16 239 DT au cours de l'exercice 2024 contre 538 160 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Pertes exceptionnelles	16 239	538 160
<b>Total</b>	<b>16 239</b>	<b>538 160</b>

### R.11. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 2 498 218 DT au cours de l'exercice 2024 contre 5 561 351 DT au cours de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Impôts sur les bénéfices	1 974 870	4 354 976
Contribution sociale	384 322	1 206 375
Contribution conjoncturelle	139 026	-
<b>Total</b>	<b>2 498 218</b>	<b>5 561 351</b>

### VI.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

#### F.1. Amortissements et provisions

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	10 031 242	8 269 645
Dotation aux amortissements des Moules	4 959 889	5 305 619
Provisions pour dépréciation Risques et charges	2 897 477	151 787
Provisions pour dépréciation des clients	1 420 877	1 896 111
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	786 795	2 441 331
Provisions pour dépréciation des placements	750 000	-
Provisions pour dépréciation des stocks	484 486	723 563
Dotations aux provisions des moules	184 734	-
Dotations aux résorptions des charges à répartir	30 383	-
Reprises sur Provisions	(1 679 107)	-
<b>Total</b>	<b>19 866 776</b>	<b>18 788 056</b>

#### F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2024 (a)	31/12/2023 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	50 227 565	35 626 172	(14 601 394)
Créances clients	30 717 391	35 144 864	4 427 473
Autres actifs	33 991 237	29 473 612	(4 517 625)
Ajustements liés au "cession des immobilisations"	-	-	417 916
<b>Total</b>	<b>114 936 193</b>	<b>100 244 648</b>	<b>(14 273 629)</b>

#### F.3. Variation des passifs

Libellé	31/12/2024 (a)	31/12/2023 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	17 691 840	26 230 804	(8 538 964)
Autres passifs courants	15 536 484	19 839 068	(4 302 584)
Passifs non courants (Provision IDR)	2 118 391	2 051 740	66 651
<b>Total</b>	<b>35 346 715</b>	<b>48 121 612</b>	<b>(12 774 899)</b>

#### F.4. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	2024	2023
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles	(53 837 978)	(22 439 427)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles	(128 738)	(128 111)
<b>Total</b>	<b>(53 966 716)</b>	<b>(22 567 538)</b>

#### F.5. Décaissements sur acquisitions d'immobilisations Financières

Désignation	2024	2023
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	(45 366 034)	(16 262 352)
<b>Total</b>	<b>(45 366 034)</b>	<b>(16 262 352)</b>

## F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	Solde 31/12/2024	Solde 31/12/2023	Variation
Billets de trésorerie	43 800 000	68 550 000	21 400 000
Caisse	13 159	6 144	(11 196)
<b>Comptes courants bancaires débiteurs</b>	<b>4 103 775</b>	<b>2 166 239</b>	<b>1 937 536</b>
B.I.A.T	131 369	1 029 618	(898 249)
UIB	402 221	1 017 938	(615 717)
B.H	64 710	103 314	(38 604)
BT	85 729	14 433	71 296
B.N.A	-	660	(660)
UBCI	686 377	276	686 101
S T B	-	-	-
ATTIJARI BANK	672 813	-	672 813
AMEN BANK	862 447	-	862 447
A T B	1 198 109	-	1 198 109
ZITOUNA Banque	-	-	-
<b>Comptes courants bancaires créditeurs</b>	<b>(7 997 471)</b>	<b>(6 076 147)</b>	<b>(1 921 324)</b>
UBCI	(1 117 984)	(3 768 022)	2 650 038
B.T.	(740 457)	(1 241 007)	500 550
ATTIJARI BANK	(808 685)	(448 088)	(360 597)
A T B	-	(359 775)	359 775
AMEN BANK	(2 316 437)	(243 415)	(2 073 022)
B.N.A	-	(12 165)	12 165
S.T.B	-	(3 610)	3 610
Zitouna	-	(65)	65
UIB	(227 160)	-	(227 160)
BIAT	(2 786 748)	-	(2 786 748)
<b>Total</b>	<b>39 919 464</b>	<b>64 646 235</b>	<b>(24 726 771)</b>

## V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

### A- Hypothèques et nantissemements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

#### a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

#### b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

### c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement est accordé vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 30 800 000 DT.

### d. Nantissements des titres de participation :

Banque	Société Emprunteuse	Montant du crédit (en KDT)	Titres	Nature de l'engagement
BANQUE DE TUNISIE	SOTUVER SA	12 000	SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI)	Nantissement

### B- Caution Solidaire

1. Au 31 Décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
2. Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
3. Au 8 Mars 2023, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 12 100 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
4. Au 28 Aout 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'ATB pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 6 360 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.
5. Au 31 Juillet 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de BTL pour couvrir les engagements de la société SGI pour un montant de 6 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES auprès de BTL.
6. Au 31 Mai 204, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit de gestion contractés par la société SGI pour un montant de 3 000 000 DT au nom de SOTUVER GLASS INDUSTRIES. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2024.

### C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 143 808 798 DT, dont 116 095 581 DT restant dû au 31 Décembre 2024. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en KDT)	Principal restant dû (en KDT)
Attijari Bank	45 109	29 496
Amen Bank	35 000	27 899
UBCI	32 000	32 000
Banque de Tunisie	18 000	18 000
ATB	8 700	8 700
<b>TOTAL</b>	<b>143 809</b>	<b>116 096</b>

### D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 9 246 438 DT et se détaillent comme suit :

Banques	Montant (en KDT)
ATTIJARI Bank	704
BIAT	1 734
Banque de Tunisie	5 745
UBCI	711
ATB	352
<b>Total</b>	<b>9 246</b>

### E- Autres engagements

Banques	Engagements	Montant des engagements en devise (en KDT)
UBCI	Crédit non mobilisable	5 000
	Confirmation lettre de crédit	3 933
	Cautions et garantie de marchés	373
Banque de Tunisie	Crédit non mobilisable	667
Attijari Bank	Crédit Documentaire	295
Amen Bank	Engagement par signature	60
<b>Total</b>		<b>10 328</b>

## VI. Note relative au résultat par action

Désignation	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat Net	13 903 690	38 191 627
Nombre d'action	39 254 475	39 254 475
<b>Résultat par action</b>	<b>0,354</b>	<b>0,973</b>

## **VII. Notes sur les parties liées**

1. Au cours de l'exercice 2024, Monsieur Hamden Ben Othmane, l'administrateur de la société « SOTUVER S.A » a cédé à cette dernière 3 000 actions de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour 950 000 DT, soit 316,667 DT par action.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 01 Février 2024.

2. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 Juillet 2024.

3. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 03 Octobre 2024.

4. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de L'ATB à hauteur de 6 360 000 DT.

5. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a émis une note de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relative à des prestations d'assistance technique, pour un montant (TTC) de 571 916 DT. Ces prestations avaient été initialement facturée à tort à la société SOTUVER S.A.

6. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a acquis du matériel auprès de la société « VULCAIN » pour un montant (TTC) de 59 746 DT qui a été réglé en 2024.

7. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a vendu des métaux et ferrailles à la société « VULCAIN » pour un montant (TTC) de 52 661 DT non réglé en 2024.

8. Courant l'exercice 2024, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 1 141 763 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2024 à 245 811 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 166 128 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2024 à 795 126 DT.

9. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 2 858 889 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 246 625 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a émis une note de débit relative au transport du personnel à la société « CETRAM » un montant (TTC) de 184 868 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 193 300 DT.

10. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 1 623 389 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2024 à 87 934 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 572 627 DT.

11. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 1 700 999 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 504 359 DT.

12. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 843 419 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
13. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
14. Courant l'exercice 2024, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 2 063 805 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 158 196 DT.
15. Courant l'exercice 2024, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 450 843 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 8 334 DT.
16. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.
17. Courant l'exercice 2024, la société SOTUVER a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant (TTC) de 2 398 769 DT. Le solde client de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 140 485 DT.
18. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2024 pour un montant (TTC) de 3 100 637 DT.  
  
Les produits non encore facturés et constatés en produits à recevoir s'élèvent au 31 Décembre 2024, relative à cette opération, à 3 165 115 DT.
19. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 7 671 103 DT.  
  
Par ailleurs, la société SOTUVER a comptabilisé une charge à payer au 31 Décembre 2024 relative à cette opération, correspondant à un montant facturé en sus de 1 060 661 DT.
20. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 560 803 DT.  
  
Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2024 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 025 528 DT.
21. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 2 363 258 DT qui a été réglé en 2024.  
  
Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2024 relative à cette opération pour un montant de 1 321 778 DT.
22. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER » a constaté des produits non encore facturés relatifs à l'acquisition des capsules et du gasoil, auprès de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 210 526 DT.

23. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des produits finis pour un montant (TTC) de 154 834 DT non réglé en 2024.
24. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.
25. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.
26. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.
27. Au 31 Décembre 2024, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés groupe s'élève à 43 800 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « SGI »	2 000
Billets de Trésorerie « SVT »	6 000
Billets de Trésorerie « Marina Djerba »	150
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
<b>Total</b>	<b>43 800</b>

(\*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits à recevoir constatés sur ses billets de trésorerie s'élèvent à 3 386 749 DT.

### VIII. Evénements postérieurs

Les présents Etats Financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 15 avril 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,**

**I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 Juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **120 964 179 DT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **13 903 690 DT**.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les question clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

**3.1 Evaluation des Stocks**

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 Décembre 2024 pour une valeur nette de 47 368 505 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 14% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.
- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

### **3.2 Comptabilisation des revenus**

#### Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 100 836 224 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers de la Société.

#### Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la Société pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;

- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

#### **4. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport sur les vérifications spécifiques**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **1. Efficacité du système de contrôle interne**

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du

18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

## **2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

**Tunis, le 29 avril 2025**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST & YOUNG**

**Fehmi Laourine**

**INFIRST AUDITORS**

**Mohamed Triki**

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024**

Votre Conseil d'Administration nous a informés des opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 :

1. Au cours de l'exercice 2024, Monsieur Hamden Ben Othmane, l'administrateur de la société « SOTUVER S.A » a cédé à cette dernière 3 000 actions de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour 950 000 DT, soit 316,667 DT par action.
2. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « BTL » à hauteur de 6 000 000 DT.
3. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de la banque « UBCI » à hauteur de 6 000 000 DT.
4. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a donné une caution solidaire pour le compte de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » en faveur de l'ATB à hauteur de 6 360 000 DT.
5. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a souscrit à des emprunts bancaires totalisent un montant de 72 900 000 DT qui se détaillent comme suit :

Banque	Montant (En KDT)
AMEN BANK	15 000
Attijari BANK	5 000
	5 000
	2 000
UBCI	12 000
	10 000
Banque de Tunisie	3 200
	12 000
Arab Tunisian Bank	8 700

**II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

L'exécution des opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 :

1. Courant l'exercice 2024, la société « LLOYD TUNISIEN », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant (TTC) de 1 141 763 DT. Le solde fournisseur « LLOYD TUNISIEN » s'élève au 31 Décembre 2024 à 245 811 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a déposé un montant de 166 128 DT pour le compte de la société « LLOYD TUNISIEN », au titre de la couverture des indemnités pour départ à la retraite de son personnel. Le solde de ce dépôt s'élève au 31 Décembre 2024 à 795 126 DT.

2. La société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé des prestations au titre des projets en cours pour un montant (TTC) de 2 858 889 DT. Le compte fournisseur « CETRAM » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 246 625 DT.

Par ailleurs, la société « SOTUVER S.A » a émis une note de débit relative au transport du personnel à la société « CETRAM » un montant (TTC) de 184 868 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 193 300 DT.

3. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a émis des notes de débit pour la société « ALUFOND » portant sur des refacturations de charges communes, pour un montant (TTC) de 1 623 389 DT. Le solde créditeur de la société « ALUFOND » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » s'élève au 31 Décembre 2024 à 87 934 DT. Les produits à recevoir au titre de cette même prestation s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 572 627 DT.

4. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER SA » a acheté des matières premières auprès de la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » pour un montant (TTC) de 1 700 999 DT. Le compte fournisseur « SVT » relatif à ces opérations présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 504 359 DT.

5. Le compte Débiteur divers de la filiale « SABLES VERRIERS DE TUNISIE (SVT) » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 843 419 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.

6. Le compte de la filiale « VETRO MEDITERRANEO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 126 008 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.

7. Courant l'exercice 2024, la société « Logistique Magasin Général », société ayant des administrateurs en commun avec la société « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 2 063 805 DT. Le solde fournisseur de la société « Logistique Magasin Général » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 158 196 DT.

8. Courant l'exercice 2024, la société « SUPER TOURS », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des prestations de services pour un montant (TTC) de 450 843 DT. Le solde fournisseur de la société « SUPER TOURS » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 8 334 DT.

9. Le compte de la filiale « ADRIAVETRO » dans les livres de la société « SOTUVER S.A » présente au 31 Décembre 2024 un solde créditeur de 54 019 DT relatif à des opérations réalisées au cours des exercices antérieurs.

10. Courant l'exercice 2024, la société SOTUVER a vendu à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des produits finis pour un montant (TTC) de 2 398 769 DT. Le solde client de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » présente au 31 Décembre 2024 un solde débiteur de 140 485 DT.

11. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER », a émis des notes de débits à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition de personnel, la quote-part des charges de personnel commun, des frais de transport, de la restauration et des frais de missions au titre de l'exercice 2024 pour un montant (TTC) de 3 100 637 DT.

Les produits non encore facturés et constatés en produits à recevoir s'élèvent au 31 Décembre 2024, relative à cette opération, à 3 165 115 DT.

12. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER SA » a facturé à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » des matières premières, palettes, emballages et consommables pour un montant (TTC) de 7 671 103 DT.

Par ailleurs, la société SOTUVER a comptabilisé une charge à payer au 31 Décembre 2024 relative à cette opération, correspondant à un montant facturé en sus de 1 060 661 DT.

13. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER » a émis des notes de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » portant sur des refacturations de la mise à disposition des moules pour un montant (TTC) de 560 803 DT.

Les produits non encore facturés au 31 Décembre 2024 relatifs à cette opération et constatés en produits à recevoir s'élèvent à « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 2 025 528 DT.

14. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » une mise à disposition de personnel pour un montant (TTC) de 2 363 258 DT qui a été réglé en 2024.

Une charge à payer a été comptabilisé au 31 Décembre 2024 relative à cette opération pour un montant de 1 321 778 DT.

15. Courant l'exercice 2024, la société « SOTUVER » a constaté des produits non encore facturés relatifs à l'acquisition des capsules et du gasoil, auprès de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » pour un montant de 210 526 DT.

16. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER S.A » a émis une note de débit à la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » relative à des prestations d'assistance technique, pour un montant (TTC) de 571 916 DT. Ces prestations avaient été initialement facturée à tort à la société SOTUVER S.A.

17. Au cours de l'exercice 2024, la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES (SGI) » a facturé à la société « SOTUVER SA » des produits finis pour un montant (TTC) de 154 834 DT non réglé en 2024.

18. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société « SOTUVER SA » a accordé une caution solidaire au profit de la « BANQUE DE TUNISIE » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de 25 000 000 DT.

19. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 20 000 000 DT.

20. Courant les exercices antérieurs à 2024, la société a accordé une caution solidaire au profit de « AMEN BANK » pour garantir le crédit d'investissement contracté par la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI) pour un montant de de 12 100 000 DT.

21. Au 31 Décembre 2024, le solde des billets de trésorerie souscrits auprès des sociétés groupe s'élève à 43 800 000 DT rémunérés au taux de TMM+2% et se détaillant comme suit :

Désignation	Solde (En KDT)
Billets de Trésorerie « CFI »	34 900
Billets de Trésorerie « SGI »	2 000
Billets de Trésorerie « SVT »	6 000
Billets de Trésorerie « Marina Djerba »	150
Billets de Trésorerie « FOUNA » (*)	750
<b>Total</b>	<b>43 800</b>

(\*) Solde provisionné à hauteur de 100%

Les produits à recevoir constatés sur ses billets de trésorerie s'élèvent à 3 386 749 DT.

### III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 120 000 DT versable sur 12 mois.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

- La rémunération et les avantages accordés à l'ancien Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 25 Mai 2022. Cette rémunération est composée d'un salaire annuel net de 105 000 DT versable sur 15 mensualités et d'une prime annuelle de nette de 15 000 DT.

Par ailleurs, il bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

- Un nouveau directeur général adjoint a été nommé par décision du Conseil d'Administration du 9 septembre 2024. Sa rémunération, fixée par ce même conseil, comprend un salaire annuel net de 140 000 DT avec la prise en charge des charges sociales et fiscales, ainsi que les avantages en nature soit l'équivalent de 500 DT par mois de carburant et d'une ligne téléphonique.
- La rémunération et les avantages accordés à l'ancien Vice-Président du Conseil d'Administration (dont le mandat n'a pas été renouvelé par l'assemblée générale en date du 20 juin 2024) sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 24 Janvier 2023 et sont composés d'une rémunération annuelle nette de 150 000 DT, d'une voiture de fonction et de la prise en charge de tous les frais y afférents ainsi que des frais de communication téléphonique.

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Ancien Directeur Général Adjoint		Nouveau Directeur Général Adjoint		Ancien Vice-Président du Conseil d'Administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Avantages à court terme	177 794	-	139 482	-	67 330	-	112 473	-
STC	-	-	45 328	-	-	-	-	-
Charge congés à payer	-	-	-	-	7 950	7 950	-	-
Indemnité de départ à la retraite	-	-	-	-	2 642	2 642	-	-
<b>Total</b>	<b>177 794</b>	<b>-</b>	<b>184 810</b>	<b>-</b>	<b>77 922</b>	<b>10 592</b>	<b>112 473</b>	<b>-</b>

#### **IV. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants**

- La société a provisionné au cours de l'année 2024 un montant de 87 500 DT relatif aux jetons de présence à accorder aux membres de Conseil d'Administration. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 17 Mai 2023 qui a fixé l'enveloppe des jetons de présence à un montant net de 70 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2024 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2024 un montant de 26 250 DT relatif aux rémunérations des membres du comité d'audit. Ce montant a été modifié par le Conseil d'Administration du 17 mai 2023 qui a fixé la rémunération nette par membre du comité permanent d'audit à 7 000 DT. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 Décembre 2024 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 29 avril 2025**

**Les commissaires aux comptes**

**AMC ERNST & YOUNG**

**Fehmi Laourine**

**INFIRST AUDITORS**

**Mohamed Triki**